



FOYER RURAL DE GARLAN

CHARTRE DU BÉNÉVOLE AUX LOISIRS CRÉATIFS

Nous nous proposons à travers cette chartre d'identifier les missions et l'esprit dans lequel nous menons cette activité au sein du Foyer Rural de Garlan et quel est le rôle et la place des bénévoles.

Qualités requises :

- ◆ Avoir le sens du contact avec les enfants.
- ◆ Être patient, attentif, disponible, discret.
- ◆ Être créatif.

Le bénévole intervient le mercredi de 14H45 à 16H15 dans la salle Plijadur, hors vacances scolaires.

Le bénévole prend en charge les enfants qui participent à l'activité initiation au théâtre de 13H30 à 14H30, dès la fin de la séance à la sortie de la salle Ti Gwer et les accompagne jusqu'à la salle Plijadur. Les autres enfants qui viennent accompagnés sont pris en charge dès leur arrivée dans la salle Plijadur.

Le bénévole remet les enfants aux parents, à la fin de la séance, sauf autorisation parentale leur permettant de quitter l'activité seuls.

Le bénévole s'engage pour des interventions bien définies dans un planning, il est attendu par les enfants, aussi s'engage-t-il à prévenir l'équipe en cas d'absence afin qu'elle puisse se réorganiser.

Le bénévole se doit de prendre en charge tous les enfants qui lui sont confiés sans aucune discrimination et se montrer disponible pour chacun des enfants.

Pour déterminer son rôle, le bénévole doit connaître les objectifs qui animent cette activité.

Les objectifs :

- ◆ Permettre à chaque enfant d'éveiller sa créativité et son imagination.
- ◆ Permettre aux enfants de réaliser leur projet dans de bonnes conditions.

Méthode :

- ◆ Les bénévoles interviennent en binôme.

Divers :

- ◆ Les bénévoles s'engagent à respecter et faire respecter le protocole sanitaire en vigueur, le cas échéant.

Lu et approuvé

Signature du bénévole

Lu et approuvé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Pierre', written over a light blue rectangular stamp.

Signature du président du
Foyer Rural de Garlan